

DÉCRET D/2019/.....0209/PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2019/0025/AN
DU 25 JUIN 2019

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

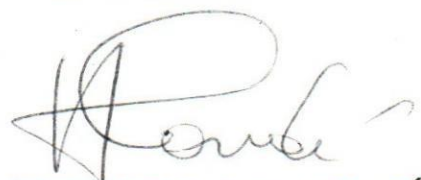
Vu- La Constitution ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2019/0025/AN du 25 juin 2019 autorisant la ratification de l'Accord de Don et de crédit pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement signé le 1^{er} avril 2019, pour les montants respectifs de dix-huit millions cent mille Droit de Tirages Spéciaux (18 100 000 DTS) et dix-huit millions cent mille Droit de Tirages Spéciaux (18 100 000 DTS) ; **Crédit N°6372-GN / Don N° D426 – GN.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

17/3 JUIL 2019
Conakry, le



PROFESSEUR ALPHA CONDÉ